

COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE  
SAINT-YRIEIX

**DELIBERATION DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE n°2020-069**

L'an deux mille vingt, le 11 juillet à 10 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 7 juillet 2020

Nombre de délégués :

- en exercice : 29  
 présents : 25  
 votants : 28

**PRESENTS** : M. Pierre VERGNOLLE, Mme Monique PLAZZI, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Marie-Madeleine LORIN, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Annie ARNAUD, Mme Marie-Pascale BRACHET, M. Pierre ROUX, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Patrick DELAGE, M. Jacques BLONDY, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Philippe SUDRAT, M. Francis CUBERTAFON, M. Jean-Claude FRACHET, Mme Valérie Isabelle BONIN, M. Ludovic TURPIN, M. Patrick DARY, Mme Christiane BARRY, M. Alain BLONDY, M. Laurent GORYL, M. François BOISSERIE et Mme Sandrine FUSADE conseillers communautaires.

OBJET :

Désignation des  
représentants au sein du  
SICTOM

**ABSENTS Excusés** : Mme Marie-Pascale BRACHET, Mme Stéphanie TOESCA, Mme Céline BOYARD et Mme Delphine PERRIER-GAY.

Marie-Pascale BRACHET donne pouvoir à Sandrine FUSADE  
Sandrine TOESCA donne pouvoir à Sandrine FUSADE  
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX

**SECRETAIRE** : Sandrine FUSADE

Vu la délibération n°2020-068 du 11 juillet 2020 portant désignation des représentants aux organismes extérieurs au scrutin public ;

Considérant que la Communauté de Communes est membre du SICTOM pour assurer la collecte et le traitement des ordures ménagères sur son territoire haut-viennois ;

Considérant qu'aux termes des statuts du SICTOM, la Communauté de Communes est représentée au sein du comité syndical par 13 élus titulaires et 2 élus suppléants ;

Considérant que chaque commune doit être représentée et que des conseillers municipaux peuvent être désignés ;

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **désigne** en tant que représentants au sein du SICTOM les conseillers suivants :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Coussac-Bonneval	Thierry CHIBOIS	
	Michel RAINAUD	
Glandon	Jean-Philippe GUYOT	Eric CHARRIOUX
Ladignac-le-Long	Sylvie MOLINES	Béatrice LOPEZ-SUAREZ
	Henri JACQUES	
La Meyze	Alain CHAZELLE	
	Sandrine JAUFFRET	
La Roche l'Abeille	Marie-Christine FENEUILLE	
Le Chalard	Laurette GUEIDAN	

Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20200711-DC2020530164-  
DE

Date de télétransmission : 15/07/2020  
Date de réception préfecture : 15/07/2020

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication

Saint-Yrieix-la-Perche	Francis CUBERTAFON	
	André DUBOIS	
	Pascal GAUTHIER	
	Edmond LAGORCE	

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifiée conforme,

**Le Président**



**D. BOISSERIE**



Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20200711-DC2020530164-  
DE  
Date de télétransmission : 15/07/2020  
Date de réception préfecture : 15/07/2020

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication